

ATELIER HOUPLAIN

Notice d'inscription

1. Réservation et renseignement :

Afin de garantir un accompagnement attentif et personnalisé, le nombre de places sur chaque créneau est limité et attribué par ordre de réservation. Je vous invite donc à me contacter en amont de toute inscription afin de vérifier la disponibilité d'un créneau correspondant à vos possibilités : contact@gwendal.art ou 06 95 70 21 37.

Dans le cas contraire, et si vous le souhaitez, je pourrai vous inscrire sur liste d'attente et vous recontacter dès qu'une place se libère sur le créneau désiré.

2. Constitution du dossier d'inscription :

Une fois votre créneau réservé, veuillez **imprimer et compléter** les documents contenus dans ce dossier PDF :

- **Fiche de renseignement**
- **Autorisation de droit à l'image**
- **Conditions générales**

Joignez à ces documents un **règlement de 86 € TTC** (modalité ci-dessous), correspondant à un premier cycle de 12 heures de cours réparties sur 4 séances et valant pour réservation.

L'ensemble du dossier d'inscription ainsi constitué est à **rendre en main propre à l'atelier** sur mes horaires de cours.

7, Place des Maçons – 12 000, Rodez

3. Payement

Le montant de **86 € TTC** correspond à **12 heures de cours**, réparties sur **4 séances**.
Ce tarif comprend :

- Les heures de travail encadré,
- Le matériel courant (outils de base, argile, plâtre...),
- La conservation de vos travaux entre deux séances.

Le règlement peut s'effectuer par **virement bancaire, chèque** ou en **espèces** et sera à renouveler à chaque nouveau cycle de 12 heures réservé.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Fiche de renseignement pour l'année 2025 - 2026

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Tél. Mobile :

Adresse Mail :

Horaires souhaités

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h-12h					
14-17h					
17h30-20h30					

Le nombre de place par session étant limité, veuillez indiquer selon votre ordre de préférence vos disponibilités en inscrivant un chiffre (1, 2, 3, ...) dans les créneaux où vous souhaiteriez participer.

Fait à

Le

Signature

DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre de ses publications (éditions, affiches, site Internet, etc.), L'atelier Houplain peut être amené à photographier et filmer des élèves ainsi que leur travail et à utiliser les photos et films. Conformément à la législation en vigueur, nous vous demandons l'autorisation pour reproduire, diffuser et publier ces images. Ce document est valable pour l'année en cours. Si toutefois vous changez d'avis, il vous suffira de le signifier à l'artiste enseignant.

Élève majeur

Nom : Prénom :

☐
☐

Accepte toute reproduction et publication de mon image, à titre gracieux, dans les supports visuels de l'atelier.

Refuse toute reproduction et publication de mon image dans les supports visuels de l'atelier.

Fait à

Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Élève mineur

Mme/M.

Titulaire(s) de l'autorité parentale de

☐
☐

Accepte toute reproduction et publication de son image, à titre gracieux, dans les supports visuels de l'atelier.

Refuse toute reproduction et publication de son image dans les supports visuels de l'atelier.

Fait à

Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » de(s) personne(s) titulaire(s) de l'autorité parentale

CONDITIONS GENERALES

1. Informations générales

Raison sociale : Gwendal Houplain

Siège social : 35 rue Pinguet-Guindon, 37100 Tours

Site web : gwendal.art

Téléphone : 06 95 70 21 37

E-mail : contact@gwendal.art

2. Description du cours

Artiste plasticien diplômé de l'École supérieure des Beaux-Arts, Gwendal Houplain enseigne le modelage et le moulage dans un cours de sculpture ouvert à tous **à partir de 7 ans**.

Quel que soit son niveau, chaque élève bénéficie d'un **suivi individualisé** pour mener à bien son projet créatif. Ainsi il est accompagné à toutes les étapes de réalisation, afin de lui **transmettre** le savoir-faire artistique et technique du sculpteur par la pratique de l'œil et de la main.

L'atelier propose également un accompagnement spécifique à la **préparation du concours de l'Académie des Beaux-Arts**, comprenant un entraînement aux épreuves théoriques, pratiques et orales.

3. Accès et fonctionnement de l'atelier

L'accès à l'atelier est **strictement réservé** aux personnes ayant **acquitté leurs frais d'inscription**.

Chaque participant s'engage à :

- Respecter le travail, la tranquillité et la sécurité des autres ;
- Maintenir son espace propre et procéder au **rangement et nettoyage de son poste** avant son départ ;
- rendre le matériel prêté en bon état
- Porter une **tenue de travail adaptée** (blouse, tablier ou vêtement de protection) est fortement conseillé.

Le **stockage et l'entretien** des travaux en cours sont assurés exclusivement par le professeur. Cependant, l'espace étant limité, les **pièces achevées doivent être récupérées** afin de garantir le bon fonctionnement de l'atelier.

Sauf accord préalable avec l'enseignant, les **travaux appartenant à un élève ayant cessé de fréquenter l'atelier depuis plus d'un mois** pourront être détruits.

4. Horaires et déroulement des cours

- **Période** : de septembre à juin
- **Organisation** : séances de 3 heures réparties dans la semaine à réserver à l'avance.
- **Horaires possibles** :
 - **Mardi - Jeudi - vendredi** : 17h30-20h30
 - **Mercredi et Samedi** : 9-12h / 14-17h / 17h30-20h30
- **Effectif maximum** : 6 places par séance
- **Validation de la réservation** : par ordre d'arrivée (date de dépôt du bulletin d'inscription ou du payement faisant foi)

Les **places d'atelier étant volontairement limitées** pour des raisons pédagogiques, toute **heure réservée est due** et comptabilisée afin d'éviter la monopolisation des places.

En cas d'empêchement exceptionnel, les séances pourront être **rattrapées ultérieurement**, sur accord du professeur et sous réserve d'avoir été **prévenu à l'avance**.

En cas d'annulation d'un cours par le professeur (mise en place d'un stage, participation à une résidence artistique ou autre empêchement exceptionnel), les participants seront avertis **le plus tôt possible** et les heures déjà payées seront **reportées**.

Les **retards des élèves** ne donnent lieu à **aucun remboursement ni prolongation** de séance.

5. Paiement et tarifs

- **Validation de l'inscription** : à réception du paiement
- **Modalités de paiement** : virement, chèque ou espèces
- **Tarif** : 86 euros TTC
- **Toute séance réservée est due**, sauf annulation ou report justifié dans un délai raisonnable.

Le tarif de 86 euros TTC comprend :

- Les heures de travail encadré
- Le **matériel courant** (argile, plâtre, outils de base) dans la limite du raisonnable
- La conservation des travaux en cours entre deux séances

Ne sont pas inclus :

- Les **matériaux spécifiques** pour des moulages complexes **ou en grande quantité** pour des **pièces de taille** exceptionnel (surplus à la charge de l'élève, établis au préalable)
 - Le **stockage longue durée** des travaux en cas de démission de l'élève et sans accord avec le professeur.
-

6. Assurance et responsabilité

L'artiste enseignant Gwendal Houplain est couvert par une **assurance responsabilité civile et professionnelle**.

Chaque participant doit également être couvert par une **assurance personnelle de type responsabilité civile**.

L'atelier ne saurait être tenu responsable des **dommages, pertes ou vols** survenus dans ses locaux, ni des blessures occasionnées par un manquement aux consignes de sécurité.

L'inscription vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions générales éditées le 17/10/2025.

Fait à

Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »